Communauté d'Agglomération
GAP • TALLARD • DURANCE

LE MAG DE L'AGGLO

HIVER 2020/2021
11

12 COMMUNES GÈRENT DE NOUVEAU LEUR EAU POTABLE

Barcillonnette - Châteauvieux - Claret - Curbans - Esparron - Fouillouse - Gap - Jarjayes - Lardier et Valença
Lettret - La Freissinouse - La Saulce - Neffes - Pelleautier - Sigoyer - Tallard - Vitrolles

UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION À CURBANS

Depuis juillet dernier, Curbans dispose d'une toute nouvelle station d'épuration, construite selon le procédé de lits plantés de roseaux. Concrètement, il s'agit de faire percoler gravitairement les eaux usées à travers des lits filtrants, plantés de roseaux dans du gravier et du sable fin. C'est un procédé fiable, relativement compact et économique, qui ne consomme aucune énergie et qui possède un rendement épuratoire très élevé. Il présente l'avantage de ne produire aucune nuisance olfactive ou sonore et s'intègre parfaitement à l'environnement.
D'une capacité de 350 équivalent habitants, la réalisation a coûté 292 000 € HT, dont 160 500 € financés par la Communauté d'agglomération. L'État a participé à hauteur de 81 500 € et la commune de Curbans a versé 50 000 €. La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée à la société Hydrétudes Alpes du Sud et la construction-conception à Abrachy/Syntea.

100 TÉLÉPHONES PORTABLES DISTRIBUÉS À DES PERSONNES DÉMUNIES

À l'occasion du passage du Tour de France dans les Hautes-Alpes, Ecosystem organisait une grande collecte solidaire de téléphones mobiles usagés, qu'ils soient ou non en état de marche. Les trois déchetteries que compte la Communauté d'agglomération, de même que les accueils des mairies de Gap et Tallard, ont réalisé l'une des meilleures performances de cette opération en récupérant 309 téléphones portables. Ainsi, Ecosystem a offert à la Communauté d'agglomération 100 portables reconditionnés équipés d'une carte SIM prépayée, redistribués le 30 septembre dernier par le vice-président de l'Agglomération Frédéric Louche aux antennes locales de la Croix Rouge et du Secours Populaire (notre photo).

DE NOUVEAUX CONTENEURS DE DÉCHETS SEMI-ENTERRÉS ET ENTERRÉS

La Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance poursuit l'aménagement de points de collecte de déchets semi-enterrés et enterrés. Les habitants du territoire peuvent désormais bénéficier de ces nouvelles installations de tri sélectif à Jarjayes (au niveau de l'école et en bordure de RD 942), à Lardier-et-Valença (Plan de Lardier, notre photo), à La Saulce (quartier Les Caires) et à Pelleautier (au bord du lac).

À Gap, les réalisations sont nombreuses : avenue des Alpes, face au stade Paul-Givaudan, rue Saint-Exupéry, près de l'école Anselme-Gras, rue Jean-Macé/rue du Super-Gap, au Pré de la Danse. D'autres conteneurs ont été installés au sein de programmes immobiliers privés : Adapei La Source, Natura Park rue des Silos, Serenity route de Veynes, lotissement Champs des pommiers à Lareton, route de Sainte-Marguerite (anciennement Ragoucy), Arom & Sens chemin du Viaduc, et à Romette dans le lotissement près des Mondons.

ÉDITO

UNE AGGLOMÉRATION SOLIDAIRE

La crise sanitaire du Covid-19, inédite par son ampleur et ses conséquences humaines, économiques et sociales, a montré la solidarité dont notre population sait faire preuve dans les moments difficiles.
À son niveau, la Communauté d'agglomération a su aussi s'inscrire dans cet esprit. Je pense en premier lieu à tous nos agents qui, du fait de l'obligation de maintien du service public, ont poursuivi leurs tâches indispensables du quotidien pendant le premier confinement. Pour la collecte et le traitement de nos déchets, pour le fonctionnement de nos stations d'épuration, la distribution de l'eau potable, pour vos déplacements avec « L'Agglo en bus »… Je leur sais gré de leur engagement sans faille et de leur sens du service public.
Nous avons aussi été solidaires de nos entreprises, particulièrement impactées par les conséquences du confinement. L'Agglomération a abondé à hauteur de 100 000 € le fonds Covid-Résistance mis en place par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui a permis d'accorder plus de 372 000 € de prêts sans intérêt à nos entreprises fragilisées.
Ce sont quelques exemples de ce qu'a pu faire l'Agglomération depuis le début de cette crise sanitaire.

L'Agglomération respecte les particularités de chacune de ses composantes

Cet esprit de solidarité, il s'illustre aussi sur la question de l'eau potable. Comme vous le savez, une loi de 2015 a imposé aux communautés d'agglomération de prendre en charge la production et la distribution de l'eau potable le 1er janvier 2020. Or, de nombreuses communes rurales de notre territoire s'y opposaient, estimant qu'elles perdraient en autonomie et, finalement, en qualité de service pour leurs habitants. J'ai toujours été solidaire de cette mobilisation des élus depuis de nombreux mois.
Même si cette disposition n'a pas été abrogée, une nouvelle loi permet aux communautés d'agglomération de déléguer la gestion de l'eau potable aux communes qui le souhaitent. C'est le cas d'une douzaine sur les dix-sept que compte notre territoire. Malgré les atermoiements des services de l'État sur l'interprétation de cette loi, nous avons décidé, à l'unanimité, de rendre à ces communes la gestion de leur eau potable.
C'est la force de notre Agglomération à taille humaine. Elle peut mutualiser les services quand cela est bénéfique à notre population et à notre territoire. Elle respecte les particularités de chacune de ses composantes quand l'intérêt des habitants est d'avoir un lien de proximité encore plus fort, comme cela peut être le cas pour l'eau potable.

Même si elles seront marquées par le contexte que nous connaissons, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. J'en profite pour vous inviter, plus que jamais, à faire vos achats auprès des commerçants et artisans de notre beau territoire de Gap-Tallard-Durance.

Roger DIDIER
Président de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance

VOTRE AGGLO

SOMMAIRE

L'Agglo en bref 2
L'Agglo 4/5
Le trombinoscope des élus communautaires
L'Agglo dossier 6/7
La compétence Eau
L'Agglo tourisme 8/9
Les actions de l'office de tourisme
Une nouvelle présidente pour l'office de tourisme intercommunal
L'Agglo économie 10
L'Agglo info 11
L'Agglo mobilisée contre le Covid-19

Communauté d'Agglomération
GAP•TALLARD•DURANCE

Directeur de la publication : Roger Didier.
Textes : Direction de la communication, Agence de communication Kangourou.
Photos : Stéphane Demard (Communauté d'agglomération), Office de tourisme Gap Tallard Vallées, Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance (Direction de la gestion des déchets, Direction de la communication), Agence Kangourou.
Réalisation graphique : Empreinte Graphique.
Impression : Riccobono Offset Press.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE GAP-TALLARD-DURANCE

Le nouveau conseil communautaire pour le mandat 2020-2026 a été installé le 8 juin.
Il est composé de 59 membres représentant les 17 communes de l'Agglomération.
Roger Didier a été reconduit à la présidence de l'Agglomération.
Il est entouré de 13 vice-présidents et de quatre conseillers communautaires délégués.

Roger DIDIER
Maire de Gap
Président de la Communauté d'agglomération

LES VICE-PRÉSIDENTS

Christian HUBAUD
Maire de Pelleautier
1er vice-président délégué à la mobilité et aux transports urbains

Jean-Pierre MARTIN
Adjoint au maire de Gap
2ème vice-président délégué à la gestion de l'eau en lien avec les communes et à la diversification de la ressource

Claudie JOUBERT
Maire de Vitrolles
3ème vice-présidente

Jérôme MAZET
Conseiller municipal de Gap
4ème vice-président délégué à la politique de la ville, au renouvellement urbain et à la prévention de la délinquance

Roger GRIMAUD
Maire de La Saulce
5ème vice-président délégué au développement des zones d'activité et au développement économique

Jean-Louis BROCHIER
Conseiller municipal de Gap
6ème vice-président à la valorisation de l'agriculture et de l'agro tourisme, à la mise en valeur de l'environnement et à la GEMAPI*

Rémi COSTORIER
Maire de Lardier-et-Valença
7ème vice-président délégué à la gestion de l'école de musique, de l'accueil de loisirs sans hébergement et la natation scolaire

Claude BOUTRON
Conseiller municipal de Gap
8ème vice-président délégué à la protection de l'environnement, de la biodiversité, de la qualité de vie et à la mise en œuvre du PCAET**

Jean-Baptiste AILLAUD
Maire de Châteauvieux
9ème vice-président délégué aux ressources humaines

Solène FOREST
Conseillère municipale de Gap
10ème vice-présidente au tourisme

Frédéric LOUCHE
Maire de Claret
11ème vice-président délégué à la collecte et au traitement des déchets

Joël REYNIER
Conseiller municipal de Gap
12ème vice-président délégué à l'assainissement et aux eaux pluviales

Gérald CHENAVIER
Maire de La Freissinouse
13ème vice-président délégué à l'équilibre social de l'habitat, au logement et au Programme local de l'habitat (PLH)

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS

Zoubida EYRAUD-YAAGOUB
Conseillère municipale de Gap
Déléguée à la communication et à la politique locale du commerce

Patrick ALLEC
Maire d'Esparron
Délégué à l'itinérance

Richard GAZIGUIAN
Conseiller municipal de Gap
Délégué à la gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Christian CADO
Maire de Jarjayes
Délégué à la valorisation du tourisme en espace rural et à l'événementiel

**Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations*
***Plan climat air énergie territorial*

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Nicole MAGALLON
Maire de Barcillonnette

Laurence ALLIX,
Maire de Curbans

Serge AYACHE
Maire de Fouillouse

Hervé COMBE
1er adjoint au maire de La Freissinouse

Maryvonne GRENIER
1ère adjointe au maire de Gap

Olivier PAUCHON
8ème adjoint au maire de Gap

Rolande LESBROS
Maire déléguée de Romette

Paskale ROUGON
9ème adjointe au maire de Gap

Catherine ASSO
5ème adjointe au maire de Gap

Cédryc AUGUSTE
Conseiller municipal de Gap

Daniel GALLAND
2ème adjoint au maire de Gap

Martine BOUCHARDY
3ème adjointe au maire de Gap

Vincent MEDILI
6ème adjoint au maire de Gap

Françoise DUSSERRE
7ème adjointe au maire de Gap

Ginette MOSTACHI
Conseillère municipale de Gap

Pierre PHILIP
12ème adjoint au maire de Gap

Chantal RAPIN
Conseillère municipale déléguée de Gap

Françoise BERNERD
11ème adjointe au maire de Gap

Charlotte KUENTZ
Conseillère municipale de Gap

Christophe PIERREL
Conseiller municipal de Gap

Isabelle DAVID
Cnseillère municipale de Gap

Eric GARCIN
Conseiller municipal de Gap

Pimprenelle BUTZBACH
Conseillère municipale de Gap

Marie-José ALLEMAND
Conseillère municipale de Gap

Rémy ODDOU
Maire de Lettret

Michel GAY-PARA
Maire de Neffes

Claude NEBON
1er adjoint au maire de Neffes

Guy BONNARDEL
Adjoint au maire de Pelleautier

Bernard LONG
1er adjoint au maire de La Saulce

Carole LAMBOGLIA
2ème adjointe au maire de La Saulce

Mélodie GAILLARD
4ème adjointe au maire de La Saulce

Thierry PLETAN
Conseiller municipal de La Saulce

Denis DUGELAY
Maire de Sigoyer

Monique PARA-AUBERT
1ère adjointe au maire de Sigoyer

Daniel BOREL
Maire de Tallard

Marie-Christine LAZARO
1ère adjointe au maire de Tallard

Sylvie LABBÉ
3ème adjointe au maire de Tallard

Christian PAPUT
4ème adjoint au maire de Tallard

Jean-Michel ARNAUD
Conseiller municipal de Tallard

Annie LEDIEU
Conseillère municipale de Tallard

Benjamin CORTESE
Conseiller municipal de Tallard

Une délégation de maires de l'Agglomération, conduite par Christian Hubaud, avait été reçue en octobre 2019 à l'Assemblée nationale par le rapporteur du projet de loi, afin d'obtenir le retrait du transfert obligatoire de la compétence « Eau potable » aux communautés d'agglomération.

LA SATISFACTION DE CHRISTIAN HUBAUD

Le maire de Pelleautier, Christian Hubaud, par ailleurs 1er vice-président de l'Agglo, a toujours été à la pointe de la mobilisation pour que *« les communes gardent en main la gestion de l'eau »*. Il n'a pas caché sa satisfaction lors de l'adoption de cette convention, aboutissement de *« ce combat qui me tenait à cœur »*. Il a notamment remercié *« Roger Didier, qui a toujours été solidaire avec nous »*.

Pour Christian Hubaud, *« les communes doivent garder l'eau dans leur giron, pour en maîtriser les coûts d'exploitation et en assumer le fonctionnement au quotidien. C'est une garantie de qualité, de proximité et de réactivité pour les habitants. »*

Cela n'empêche évidemment pas d'avoir une approche plus large : *« Nous n'avons pas attendu la loi pour prévoir des maillages avec des communes voisines, qui peuvent avoir des difficultés d'approvisionnement. Nous sommes tous des élus responsables. »*

LA GESTION DE L'EAU POTABLE VA REVENIR À DOUZE COMMUNES

Depuis le 1er janvier, la Communauté d'agglomération exerçait la compétence de l'eau potable sur son territoire, ainsi que le lui imposait la loi Notre. Comme elles le souhaitaient, douze communes ont obtenu de retrouver cette prérogative.

Les mois de mobilisation des élus de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance autour du transfert obligatoire de la compétence « Eau potable » ont trouvé leur heureuse conclusion le 6 novembre dernier. Ce jour-là, le conseil communautaire a adopté à l'unanimité une convention de délégation de cette compétence pendant sept ans aux communes qui le souhaitaient. Elles sont au nombre de onze (Barcillonnette, Claret, Esparron, La Freissinouse, Lardier-et-Valença, Lettret, Neffes, Pelleautier, La Saulce, Sigoyer et Vitrolles), auxquelles s'est depuis ajoutée la ville de Gap.

Pourquoi ce changement ?

À l'instar de Christian Hubaud, premier vice-président de l'Agglomération et maire de Pelleautier, qui a toujours été à la pointe de cette mobilisation des élus, de nombreuses communes voulaient conserver leur compétence en matière d'eau potable. La Communauté d'agglomération avait même adopté une motion à l'unanimité, le 17 juin 2019, pour demander que l'eau reste dans le giron des communes. Or, la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) de 2015 a décidé de rendre cette compétence obligatoire pour les communautés d'agglomération. Depuis le 1er janvier 2020, la gestion de l'eau potable était donc assurée par l'Agglo, non par choix de ses élus mais par obligation légale.
Dans le même temps, la mobilisation des élus locaux n'a pas été vaine puisque la loi du 27 décembre 2019 a permis à la Communauté d'agglomération de déléguer, par convention, tout ou partie de la compétence « Eau potable » à l'une de ses communes membres.

Pourquoi a-t-il fallu attendre novembre pour rendre cette compétence aux communes qui le souhaitaient ?

La loi permettant aux communautés d'agglomération de déléguer la gestion de l'eau potable aux communes qui le souhaitaient a été promulguée cinq jours seulement avant le transfert de cette compétence aux agglomérations ! De plus, cela a nécessité de longues discussions avec les services préfectoraux, sur fond d'élections municipales et de crise sanitaire. *« Je ne dirais pas que c'était un combat, mais il y a eu un travail important »*, a rappelé le président de l'Agglo, Roger Didier, en ouvrant la « séance un peu exceptionnelle » du 6 novembre. *« Devant les flous et les interrogations, nous avons eu plusieurs réunions à la préfecture avec les maires concernés, mais elles n'ont pas été concluantes »*, explique Jean-Pierre Martin, vice-président de l'Agglo en charge de l'eau. *« Les services du ministère de l'Intérieur et du ministère des Finances n'avaient pas la même interprétation de la loi ! Faute de réponse de la préfète, nous avons élaboré un projet de convention, contrôlé juridiquement par un cabinet d'avocats. »* La préfecture a cependant demandé l'avis du tribunal administratif de Marseille sur la convention adoptée par le conseil communautaire avant de se prononcer.

Jean-Pierre Martin, vice-président délégué à l'eau potable, et Roger Didier, président de l'Agglomération, ont décidé d'établir cette convention, malgré les atermoiements des services de l'État.

Qu'est-ce que cela change pour les usagers ?

La convention délègue aux communes concernées la gestion de la production et de la distribution de l'eau potable, les relations avec les usagers ainsi que la maintenance, l'entretien et le renouvellement des installations. Les communes auront la charge de la gestion budgétaire et établiront les tarifs en concertation avec la Communauté d'agglomération. La convention fixe des objectifs aux communes pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des réseaux, et leur pérennité.

Pour les usagers de Barcillonnette, Claret, Esparron, La Freissinouse, Lardier-et-Valença, Lettret, Neffes, Pelleautier, La Saulce, Sigoyer et Vitrolles, les communes seront donc les seules interlocutrices pour la question de l'eau potable. La facturation sera assurée par ces communes, qui intégreront aussi le coût de l'assainissement (qui demeure de la compétence de l'Agglomération), afin de simplifier le quotidien des usagers. Pour ce qui est de Gap, les usagers continueront de s'adresser à Odalp (Veolia Eau), qui est le délégataire du service public de l'eau potable.

Quid des autres communes ?

La Communauté d'agglomération continuera de gérer la production et la distribution de l'eau potable dans les communes qui n'ont pas opté pour cette convention. Il s'agit essentiellement de celles qui sont desservies par le réseau d'eau intercommunal, qui concerne plus de 500 abonnés : la totalité de Châteauvieux, la majeure partie de Fouillouse, certains quartiers de Tallard, Neffes et Sigoyer. La gestion est assurée par un prestataire extérieur, Veolia Eau, en délégation de service public, qui est donc l'interlocuteur des usagers.

Qu'en est-il du prix de l'eau ?

Le prix de l'eau est susceptible de légèrement évoluer dans certaines communes de l'Agglomération. Cela n'est pas lié à ce transfert de compétence, mais à une obligation fixée par l'Agence de l'eau. Pour que les communes puissent bénéficier des financements de cette dernière dans leurs investissements sur les captages, les réservoirs ou les réseaux, le prix de l'eau doit être au minimum de 1€ par m³, ce qui n'est pas toujours le cas à l'heure actuelle. Mais, au final, même si le prix de l'eau augmentera parfois légèrement, les usagers s'y retrouveront, puisque les subventions de l'Agence de l'eau permettront de diminuer le coût des investissements qu'ils auront à supporter.

SOYEZ DES AMBASSADEURS DE GAP TALLARD VALLÉES

Une campagne de communication a été lancée avant l'été pour valoriser le territoire de l'agglomération en tant que destination touristique. C'est déjà une réalité, mais les habitants n'en sont pas forcément conscients. D'où la mise en avant d'images fortes du potentiel d'attractivité de Gap Tallard Vallées.

À Gap, la devanture de l'office de tourisme accueille désormais une carte géante du territoire Gap Tallard Vallées.

Dans un département largement tourné vers le tourisme, les habitants de l'Agglo ne sont pas souvent conscients que leur territoire possède d'immenses atouts dans ce domaine. Les chiffres démontrent pourtant que c'est une réelle destination. En temps normal (ce qui n'était évidemment pas le cas en cette année de pandémie), Gap Tallard Vallées enregistre 2,5 millions de nuitées par an, dont 500 000 sont le fait de vacanciers étrangers. Cela représente plus de 10% des nuitées enregistrées dans les Hautes-Alpes ! Même si elle connaît un pic de fréquentation en été, l'Agglo a aussi la particularité d'être attractive toute l'année.

« Les premiers à convaincre que nous sommes une destination touristique, ce sont les habitants eux-mêmes », relève le directeur de l'office de tourisme, Régis Alexandre. *« Nous avons besoin qu'ils deviennent des ambassadeurs et des prescripteurs du territoire ! Nous avons donc imaginé une campagne montrant des images fortes pour les convaincre de ce potentiel et de nos atouts. »*

La campagne « Vacancez-vous ! Des émotions à partager » a été lancée avant l'été. La vidéo a été visionnée plus de 100 000 fois sur les réseaux sociaux.

La campagne **« Vacancez-vous ! Gap Tallard Vallées, des émotions à partager »** a été lancée à la fin du printemps. Une vidéo a été diffusée par le biais des réseaux sociaux, en visant les habitants d'un large bassin gapençais, afin de les inviter à partager ces images, tournées en grande partie par drone, avec leurs amis parfois lointains… Un mois plus tard, une version légèrement différente a été diffusée à destination de vacanciers potentiels d'Aix-Marseille, de Montpellier, de Grenoble et de Lyon.

Cette version digitale a été doublée d'une campagne d'affichage sur le territoire et de la distribution aux visiteurs de cartes postales gratuites.

« Cette campagne a remporté un vrai succès puisque nous avons dépassé 100 000 vues », se félicite Régis Alexandre.

UNE FRÉQUENTATION EN PROGRESSION CET ÉTÉ

Dans le contexte inédit que nous avons connu cette année, Gap Tallard Vallées a vu sa fréquentation augmenter de 2% cet été. *« C'est une meilleure saison encore que 2019, qui avait déjà connu une progression »*, indique Régis Alexandre, le directeur de l'office de tourisme. *« Pour l'heure, nous ne sommes pas en mesure de dire si cette fréquentation s'est traduite par une hausse de la consommation. »*
En revanche, ces bons chiffres estivaux ne permettent pas de compenser la baisse enregistrée au printemps, en raison du premier confinement.

L'office de tourisme a également enregistré une chute du nombre de visiteurs, même si sa réouverture est intervenue très rapidement lors du déconfinement. *« Nous avions anticipé aussi bien pour la mise en place de mesures sanitaires que par l'apposition d'un plan géant du territoire à l'extérieur de la Maison du tourisme à Gap. »*
Le nombre d'appels téléphoniques reçus a cependant augmenté de 43% !

Le succès des « Carnets de randos »

Au-delà de cette campagne de communication, de nouvelles éditions ont vu le jour cette année. En plus du plan de Gap, l'office de tourisme a publié un plan de Tallard ainsi qu'une carte touristique de l'agglomération. Les « Carnets de randos », créés par l'office de tourisme en partenariat avec la communauté d'agglomération, ont remporté un franc succès. D'un format pratique pour son utilisation en randonnée, ce guide proposant 22 itinéraires de différents niveaux, avec leur descriptif et leur tracé sur une carte, a été vendu (2€) à plus de 500 exemplaires. L'objectif est d'éditer d'autres « Carnets » pour les itinéraires VTT et pour le gravel, un vélo polyvalent très en vogue, idéal pour parcourir les pistes 4x4 du territoire.

Autre projet pour 2021, le lancement de packs de séjour, incluant des activités, que l'office de tourisme va structurer et commercialiser en ligne grâce à de nouveaux outils digitaux.

Les « Carnets de randos » peuvent être téléchargés gratuitement sur le site de Gap Tallard Vallées (www.gap-tallard-vallees.fr/fr/activites/bouger/sports-de-montagne/randonnees-balades).

Un plan de Tallard et une carte touristique du territoire sont venus compléter l'offre de plans édités par l'office de tourisme intercommunal.

SOLÈNE FOREST, NOUVELLE PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DE TOURISME

Solène Forest, conseillère municipale de Gap et vice-présidente de la communauté d'agglomération chargée du tourisme, a été élue présidente de l'office de tourisme intercommunal Gap Tallard Vallées. Elle sera secondée par Jean-Marc Genechesi, directeur général de HDF (Hélicoptères de France) et président de l'Agatha (Association des usagers de l'aérodrome de Gap-Tallard), reconduit dans ses fonctions de vice-président de l'office de tourisme. Après une formation de commerciale, Solène Forest, 27 ans, a créé une entreprise d'achat-vente d'engins de travaux publics et une start-up développant une application permettant de mettre en location de tels engins.
« Une clientèle nouvelle a découvert Gap Tallard Vallées du fait des contraintes liées au Covid, nous devons faire en sorte de la fidéliser », **estime Solène Forest.** ***« Nous avons la chance d'avoir un directeur qui a transformé l'office de tourisme et une équipe qui connaît très bien son métier et le territoire. Ils ont beaucoup de choses à apporter, de même que les socioprofessionnels. Pour moi, c'est un challenge impressionnant et stimulant ! »***

KID'VENTURE : L'INNOVATION AU SERVICE DES FAMILLES ACTIVES

**Sportifs et spécialistes de la conception d'articles de sport, ils veulent remédier à l'absence de matériel de puériculture adapté aux parents sportifs et aimant voyager.
Leur remorque de vélo innovante en carbone, adaptable au ski, devrait voir le jour en 2021.**

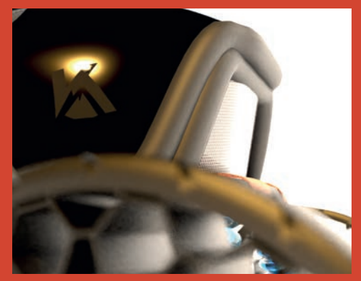

Avoir un enfant a été pour eux le déclic. *« De par mon vécu et mes frustrations nées de mes deux premières années de papa, je pense qu'il y a plein de choses à améliorer dans le domaine de la puériculture pour ne pas avoir à ralentir ses activités de loisirs lorsqu'on devient parents»*, observe l'un des fondateurs de Kid'Venture.
C'est la raison d'être de cette start-up : faciliter la vie des parents de jeunes enfants, que ce soit dans leurs loisirs ou dans leurs voyages. *« Notre ambition est de révolutionner les déplacements en famille »*, annoncent les deux Gapençais, sportifs et amis de longue date, qui ont créé la start-up en mars 2020 avec leurs conjoints.
Ils ont uni leurs forces après avoir acquis une solide expérience dans la conception de produits sportifs pour de grandes marques internationales. Installés au sein de l'incubateur GAAAP, porté par l'Agglomération et la CCI des Hautes-Alpes, ils sont en train de concevoir le prototype du premier produit de leur gamme, une remorque de vélo, adaptable au ski nordique ou de rando.
Cette remorque de vélo sera innovante par les matériaux utilisés et par ses fonctionnalités multiples. Alliant légèreté et rigidité, le carbone protégera l'enfant des chutes comme des intempéries. Même la température sera modulable grâce à un système électronique de ventilation et de filtration, activable depuis le guidon ou sa montre connectée. Sur la coque, un composant se teintera en fonction de l'ensoleillement. Et un dispositif vidéo permettra de veiller à son enfant sans avoir à se retourner.
« Nous avons pu tester la partie électronique avec un prototypage de certaines pièces, comme pour la filtration de l'air par exemple », explique l'un des associés. *« Nous avons aussi identifié un partenaire industriel. La prochaine étape consiste à réaliser le prototype et à le faire tester. Dans cette optique, le Gapençais représente un terrain de jeu incroyable pour nous ! On veut mettre le territoire au cœur de ce projet. »*

Sélectionnés au CES, le rendez-vous mondial de l'innovation à Las Vegas

Parallèlement, Kid'Venture recherche des partenaires. Les quatre associés auront une sérieuse opportunité en janvier, puisqu'ils ont été retenus par French Tech et la Région pour participer au CES, le plus grand salon mondial de l'innovation électronique, à Las Vegas. Lors de cette édition virtuelle pour cause de pandémie, *« nous allons rechercher des partenaires financiers et aller à la rencontre de distributeurs. Nous voulons utiliser le CES comme un tremplin et un vrai accélérateur pour notre projet. »*
L'objectif des jeunes entrepreneurs gapençais est de pouvoir commercialiser leur remorque de vélo high-tech dès 2021. Une première étape avant d'élargir la gamme de Kid'Venture.

Pour contacter Kid'Venture, adressez-vous à l'incubateur GAAAP (contact@gaaap.fr).

Covid-19 : l'Agglo à vos côtés

372 000 € de prêts sans intérêt pour les entreprises de l'Agglo

52 entreprises de l'agglomération ont bénéficié d'un prêt à taux zéro de 3000 à 10 000 € avec un différé de remboursement de 18 mois. Le fonds Covid-Résistance a été mis en place par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Banque des Territoires, avec le concours financier de la Communauté d'agglomération et des Départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence. Au niveau de l'agglomération, ce sont ainsi 372 000 € de prêts sans intérêt qui ont été versés, permettant la création ou le maintien de 159 emplois, selon la plateforme Initiative Sud Hautes-Alpes, qui a instruit toutes les demandes.
Les secteurs qui en ont plus particulièrement bénéficié sur notre territoire sont le commerce (38%), l'hôtellerie-restauration (17%), le BTP (12%) et les services aux particuliers (10%).

Une campagne pour soutenir la fréquentation touristique

La Communauté d'agglomération a participé au financement de la campagne « Vacancez-vous ! Gap Tallard Vallées, des émotions à partager », lancée par l'office de tourisme intercommunal. Mettant en avant des images inédites de Gap Tallard Vallées, cette campagne était destinée à faire des habitants de véritables ambassadeurs du territoire et à attirer des visiteurs dans les grandes aires urbaines du Sud-Est (Aix-Marseille, Montpellier, Grenoble et Lyon). La vidéo a été visionnée plus de 100 000 fois sur les réseaux sociaux.

Les services de l'Agglo mobilisés

Chauffeurs de « L'Agglo en Bus », conducteurs et ripeurs assurant la collecte et le transfert des ordures ménagères, techniciens des stations d'épuration (...) ont continué d'assurer leur mission au printemps dernier, malgré l'épidémie. De très nombreux agents administratifs, techniques, informaticiens et agents culturels ont également poursuivi leur travail depuis leur domicile de façon à permettre le fonctionnement des services intercommunaux. La Communauté d'agglomération les remercie pour leur sens du service public exemplaire.
Les trois déchetteries de l'Agglomération ont pu rouvrir dès le 27 avril, avec des mesures sanitaires renforcées. Elles ont enregistré plus de 2000 entrées hebdomadaires !
La crise sanitaire a eu un impact sur le tonnage des déchets collectés, en particulier les déchets professionnels, dont le tonnage a chuté de 25% par rapport à 2019. En revanche, les particuliers ont davantage trié leurs emballages (+8%) et le verre (+18%). Seul bémol, une recrudescence des dépôts sauvages a été constatée pendant la période de fermeture des déchetteries...

Communauté d'Agglomération GAP•TALLARD•DURANCE

Communauté d'Agglomération
GAP•TALLARD•DURANCE

POUR LES FÊTES
achetons local

L'AGGLO SOUTIENT SES COMMERÇANTS ET SES ARTISANS